

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001323-241

PIERRE FORTIN-SIMARD

Demandeur

c.

UBER CANADA INC.

-et-

UBER PORTIER CANADA INC.

-et-

UBER TECHNOLOGIES INC.

Défenderesses

RÉPONSE
(à l'assignation)

Les défenderesses, **Uber Canada Inc.**, **Uber Portier Canada Inc.** et **Uber Technologies Inc.**, par leurs avocats soussignés, répondent à la Demande introductive d'instance afin de contester et d'établir un protocole de l'instance avec l'autre partie. Elles réservent tous leurs droits, incluant celui de contester la compétence de cette Cour.

MONTRÉAL, ce 10 juillet 2026

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

MCCARTHY TÉTRAULT S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Me François Giroux

Me Audrey Poulin

Avocats des défenderesses

MZ400 - 1000, rue De La Gauchetière Ouest

Montréal (Québec) H3B 0A2

Téléphone : 514 397-5634 / 7813

Télécopieur : 514 875-6246

TOUTE NOTIFICATION PAR COURRIEL DOIT ÊTRE ADRESSÉE
UNIQUEMENT À NOTIFICATION@MCCARTHY.CA

Notre référence : 226363-591866

Dumais, Fae

De: Dumais, Fae
Envoyé: vendredi, juillet 10, 2026 15:52
À: 'ep@perrieravocats.com'; 'ftm@perrieravocats.com'; 'rpf@perrieravocats.com'
Cc: Giroux, Francois M.; Poulin, Audrey
Objet: NOTIFICATION | 500-06-001323-241 - Réponse à l'assignation [MT-MTDOCS.FID4030473]
Pièces jointes: 2026-07-10 - Réponse à l'assignation.pdf

COUR SUPÉRIEURE

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT QUÉBEC
LOCALITÉ : MONTRÉAL
N° : 500-06-001323-241**

PIERRE FORTIN-SIMARD

Demandeur

c.

UBER CANADA INC.

et

UBER PORTIER CANADA INC.

et

UBER TECHNOLOGIES INC.

Défenderesses

**BORDEREAU DE NOTIFICATION PAR COURRIEL
(Art. 133 et 134 C.p.c.)**

Montréal, le **10 juillet 2026**

HEURE : voir bordereau de notification

EXPÉDITEUR : Me François Giroux
Me Audrey Poulin
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
MZ400 – 1000, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 0A2

Téléphone : 514 397-5638 (FG)
514 397-7813 (AP)

Télécopieur : 514 875-6246

Courriel : fgiroux@mccarthy.ca
aapoulin@mccarthy.ca

Notification : notification@mccarthy.ca

N/référence : 226363-591866

NATURE DU DOCUMENT : **RÉPONSE À L'ASSIGNATION**

NOMBRE DE PAGES TRANSMISES **2**

(bordereau non compris) :

DESTINATAIRE(S) :

Me Eric Perrier
Me Francis Thibault-Ménard
Me Réjean Paul Forget
PERRIER AVOCATS
10500 boul. Saint-Laurent
Montréal, QC, H3L 2P4
Téléphone : 514-336-2769, poste 201
Télécopieur : 514-906-6132
Courriel : ep@perrieravocats.com
ftm@perrieravocats.com
rpf@perrieravocats.com

MONTREAL - Service central de télécopie : tél. : 514 397-4191 téléc. : 514 875-6246

Toute notification par courriel doit être adressée uniquement à notification@mccarthy.ca

N.B. Si vous avez reçu ce courriel ou cette télécopie par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur et détruire toute copie en votre possession.

Notre politique de confidentialité est affichée à l'adresse www.mccarthy.ca.

 Les services judiciaires numériques seront indisponibles le samedi 11 juillet 2026 entre 19 h 00 et 03 h 00. Vous ne pourrez ni payer un acte de procédure ou un document pendant cette période.

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2026-PROC-00265474
Date et heure de transmission : 2026-07-10 15:56:13
Numéro de dossier judiciaire : 500-06-001323-241
Titre : 2026-07-10 - Reponse à l assignation

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission en tenant compte des jours fériés, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre document soit considéré comme reçu à la date de son dépôt au greffe.

RETOURNER À L'ACCUEIL

FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT

[Conditions d'utilisation](#)

[Accessibilité](#)

[Nous joindre](#)

[Politique de confidentialité](#)



N° : 500-06-001323-241
COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

PIERRE FORTIN-SIMARD

Demandeur

C.

UBER CANADA INC.

-et-

UBER PORTIER CANADA INC.

-et-

UBER TECHNOLOGIES INC.

Défenderesses

**RÉPONSE
(À L'ASSIGNATION)**

ORIGINAL

Me François Giroux / Me Audrey Poulin
226363-591866

BC0847
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats • Agents de brevets et marques de commerce

Bureau MZ400
1000, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 0A2
Tél. : 514 397-4100
Téléc. : 514 875-6246
Notification@mccarthy.ca